



La Commission Exécutive Nationale de la Cgt-Educ'Action réunie les jeudi 29 et 30 novembre à Montreuil a décidé d'un appel à la grève lors du 1^{er} trimestre 2013 (2^{ème} trimestre scolaire de cette année) si Vincent Peillon persistait dans son intention d'imposer une "réforme" des rythmes scolaires au détriment des personnels.

Dès le début des discussions sur le "problème" de la réforme des rythmes scolaires (lors des ateliers qui se sont tenus cet été) la Cgt-Educ'Action a clairement dit sa position sur le sujet comme le montre l'extrait de la déclaration-contribution qu'elle avait fait dans le cadre des ateliers sur la refondation de l'école.

"La CGT Educ'action souhaite que cette concertation aboutisse à des propositions concrètes, **respectueuses à la fois de l'intérêt des élèves, mais aussi de l'ensemble des partenaires de l'Ecole.** Nous ne pouvons croire que les personnels de l'Education Nationale, que nous sommes et que nous représentons, ne placent pas le bien-être de leurs élèves comme une priorité.

Malgré tout, nous veillerons à ce que les mesures proposées "... ne soient pas synonymes de régression sociale pour les personnels. Il faut prendre en considération les rapports scientifiques qui indiquent qu'un élève avec des adultes mal dans leur travail est un élève stressé et peu à l'aise dans son environnement. Le bénéfice de la réforme sera alors nul pour les élèves et la concertation aura échoué. C'est pour cela que nous insistons sur la nécessité de discerner les temps de l'élève de ceux des enseignants. Depuis très longtemps, la CGT Educ'action rappelle que réfléchir aux rythmes éducatifs ce n'est pas opposer les élèves aux adultes. **Nous réaffirmons que le nombre d'heures étudiées ne va pas systématiquement avec le nombre d'heures travaillées par l'adulte à l'école. Il est donc nécessaire d'avoir plus d'enseignants qu'il y a de classes dans l'école et qu'une réduction du temps de travail des instituteurs et professeurs des écoles s'impose (18 h en présence des élèves + 6 h de concertation et réunions pédagogiques).**

Enfin, il est indispensable que la loi d'orientation réaffirme la totale gratuité de l'école et des activités périscolaires et la réforme des rythmes doit se faire dans un cadrage national, seul garant de l'équité sur le territoire.

Il n'est pas question, pour la CGT Educ'action, d'accepter de voir fleurir des dispositifs locaux ou régionaux"

Il est clair que nous avons discerné dès le début de la concertation le

risque qu'il y avait d'opposer l'intérêt de l'enfant de celui des personnels qui en ont la charge. Il est dommageable que lors de ces réunions, certains de nos partenaires syndicaux ou associatifs aient "oublié" que si l'Ecole était au service des enfants, elle était aussi servie par des personnels (pas seulement éducation nationale d'ailleurs) et que, à ne pas tenir compte des conditions de travail de ces derniers, on allait dans l'impasse.

La réunion au Ministère du 12 novembre qui a réuni Ministère de l'Éducation Nationale (sous la présidence de Vincent Peillon) et organisations syndicales (dont la Cgt-Educ' Action) l'a démontré. Le discours de François Hollande devant les Maires qui a suivi en a été l'illustration. Sans même parler du calendrier scolaire 2013-2014 qui est une caricature de ce qu'il ne faut surtout pas faire et a été rejeté (sans effet sur sa parution) par le Conseil Supérieur de l'Éducation. Lors de la même réunion du 12 novembre, la Cgt-Educ' Action a affirmé auprès du Ministre que, s'il maintenait, in fine, ses propositions, nous irions vers un conflit entre le Ministère et les personnels (nous affirmons depuis le début du débat sur la "refondation" que sans mobilisation des personnels nous ne ferions pas avancer le dossier). Nous allons donc si le Ministre ne modifie pas ses propositions vers la grève!

Yvon Guesnier

Secrétaire National de la Cgt-Educ' Action en charge du 1^o degré